

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2027 / JEUDI 4 FÉVRIER 2027
(une par projet – à retourner avant le 1^{er} novembre 2026)

- Nom de l'établissement :

.....

- Filière :

.....

- Intitulé exact de la formation :

.....

- Nombre d'étudiants concernés qui participeront à l'évènement :

.....

- Professeur référent :

.....

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

- Etudiant référent :

.....

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

- Titre donné au projet :

- Présentation en une phrase du projet (pour la communication et le programme de la soirée)

.....

.....

[illegible]

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES MODALITES DE PARTICIPATION

- Le contenu des animations proposées doit être en rapport avec le musée Fabre, sa collection et ses expositions et les expositions du MO.CO. et de la Panacée. Le thème choisi devra être pertinent et conçu autour d'une salle, d'une œuvre, d'un artiste, de l'architecture... d'un de ces lieux.
- Il est important de respecter le thème de la soirée : EN TÊTE À TÊTE
- Nécessité de prendre en compte les contraintes du lieu, en termes de **conservation**, de capacité d'accueil, de préservation des œuvres d'art et des **possibilités d'aménagements techniques réduites** (branchements, diffusion d'images... à voir avec le personnel des structures pour connaître les possibilités).
- Les interventions devront être courtes et ne devront pas dépasser une quinzaine de minutes.
- Les participants devront s'informer du programme de la soirée et prendre connaissance de toutes les animations proposées par les autres filières.
- *La nocturne étudiante* est une soirée pour tous les étudiants confondus. Les participants sont accueillis au même titre et la collaboration entre les filières et les différents établissements est souhaitée pour une meilleure cohérence. **En aucun cas il ne s'agit d'un concours entre les filières et établissements.**
- Chaque structure participante sera représentée par un enseignant et un étudiant référents. Leur rôle est d'assurer la continuité entre la structure et les autres étudiants de la filière. Ils devront se faire les porte-paroles de leur groupe mais aussi communiquer toutes les informations venant des structures.

Rappel : le musée Fabre, le MO.CO. et la Panacée sont des lieux de diffusion et de conservation d'œuvres d'art. Dans cette perspective, les projets seront choisis en fonction des normes de sécurité du public et des œuvres.

- La nourriture ainsi que toute matière organique (fruits, fleurs, bois non traité, etc.) sont interdites dans l'enceinte des collections et expositions, tout comme les liquides en tout genre.
- Les objets tranchants, comme les couteaux ou ciseaux sont interdits.
- Il est interdit de toucher aux œuvres et nécessaire de garder une distance de sécurité.
- Interdiction de projeter une lumière violente sur les œuvres.